

COMPTAZINE

LE MAG FAIT PAR DES ETUDIANTS POUR DES ETUDIANTS



Fiche révision

Les déplacements
professionnels

Notions

La Banque Centrale
Européenne

Audit :

Le Certificat d'Aptitude
à la Fonction
de Commissaire
Aux Comptes

et toujours plus
d'articles sur
comptazine.fr

Objectif DSCG



COMPTAZINE

premier magazine national étudiant de comptabilité,
fait par et pour les étudiants,

s'agrandit :

Nouvelle maquette ! encore plus de bons plans !


encore plus de fiches de révision !

un site Internet enrichi
des interviews !

encore plus de focus :
social, emploi, fiscalité
des actus !

L'aventure entamée depuis plus de 10 mois n'est pas prête de s'arrêter.

AVIS A LA BRAVE JEUNESSE

L'équipe s'agrandit. Devenez rédacteur dans l'aventure 
Plus d'informations sur www.comptazine.fr - contact : Comptazine@gmail.com


AVIS A LA BRAVE JEUNESSE

Tu es jeune et ta plume te démange ? Rejoins l'aventure  et deviens **Bob le Rédacteur !**
Plus d'informations sur www.comptazine.fr - contact : Comptazine@gmail.com

La compta t'est devenue routinière ?

Parles-en enfin à des gens que ça intéresse et deviens rédacteur de 
Plus d'informations sur www.comptazine.fr - contact : Comptazine@gmail.com

Tu ne parles plus que de compta et tu as perdu tous tes potes ?

Retrouve une famille et des gens comme toi, rejoins l'équipe des rédacteurs de 
Plus d'informations sur www.comptazine.fr - contact : Comptazine@gmail.com

Rejoignez-nous sur

www.comptazine.fr

et osez venir représenter les talents de votre école

COMPTAZINE

LE MAG FAIT PAR DES ETUDIANTS POUR DES ETUDIANTS

ÉDITO

J'espère que les résultats d'examens ont été satisfaisants pour tous. Sinon, prenez votre courage à deux mains, et travaillez dur. Comptazine vous accompagnera dans l'effort. Les DSCG sont sur la dernière ligne droite : bon courage aux futurs experts comptables stagiaires.

Les nouveaux rédacteurs ont bien œuvré, on a plein d'articles super sympas, ça commence à être dur de faire le choix ! On a dû travailler en plein soleil pendant ce mois de Septembre, c'était pas facile. Au moins on ne vous sert pas de la crise économique à la sauce scandale saupoudré de débats politiques ! On aurait pu aussi faire des retransmissions en direct de la Coupe du monde Rugby mais on manquait de temps pour le voyage. Donc finalement, au menu ce mois-ci, CAFCAC, BCE et déplacements professionnels. Rien que ça !

Sébastien Demay

Comptazine, 68 écoles partenaires en France, plus d'infos sur notre site.

SOMMAIRE

NOTIONS • La Banque Centrale Européenne	1	FICHE RÉVISION • Les déplacements professionnels	4
AUDIT • Le Certificat d'Aptitude à la Fonction de Commissaire Aux Comptes	3		



LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

C'est parce qu'elle joue un rôle considérable dans l'économie, que son célèbre sigle (BCE) figure si souvent à la une de nos journaux. Pour apprécier la vigueur des débats qu'elle suscite, il est indispensable d'analyser les fondements qui ont présidé à sa création, ainsi que les missions qui lui sont confiées.

Par Clémentine Laty alternante en DCG 2^e année

Contrairement à ce que cet acronyme évoque de prime abord, ce n'est pas dans l'Europe géographique que la BCE intervient, mais dans l'Union Européenne et de façon plus systématique, dans la zone euro, constituée de ses 17 pays membres. C'est en effet en 2002 que l'Euro sous sa forme fiduciaire apparaît dans nos porte-monnaie, mais c'est en réalité depuis 1999 qu'il s'est déjà introduit dans 11 pays. C'est donc très logiquement, pour préparer sa mise en circulation, qu'est créée en 1998 la Banque Centrale Européenne.

Cependant l'avènement de la BCE ne dispense pas les pays membres de l'UE d'avoir leur propre banque centrale nationale (BCN). Les BCN des Etats ayant adopté l'Euro comme monnaie nationale constituent avec la BCE ce que l'on appelle l'Eurosystème.

L'Organisation:

Au sommet de la hiérarchie se trouve le Directoire, composé de 8 membres dont les chefs de file sont le président et vice-président de la BCE. Cet organe de décision est chargé de la gestion courante de l'instance.

La nomination du président de la BCE relève de la compétence du Conseil Européen, lui-même constitué des chefs d'Etat des pays membres de l'UE. Depuis sa création, deux présidents ont été désignés : Le français Jean-Claude Trichet a succédé à la présidence de **Wim Duisenberg**, néerlandais. Le Français devra cependant laisser sa place à Mario Draghi qui prendra ses fonctions en novembre 2011, vraisemblablement jusqu'en 2019. Les membres du directoire sont en effet nommés pour 8 ans. Ce remplacement ne s'est pas fait sans susciter la désapprobation du Président de la République Française, Monsieur Nicolas Sarkozy. Mr Trichet étant actuellement le seul membre Français au sein du directoire de la BCE, la France ne serait donc plus représentée une fois son mandat expiré. Un accord a donc été trouvé. Concomitamment, un autre membre du directoire se retirera afin que lui soit substitué un Français.

Il faut rappeler que la BCE est une instance indépendante et que ses membres n'ont pas vocation à être imposés par un quelconque pouvoir extérieur. Le trouble relatif, provoqué les pressions de Nicolas Sarkozy au sein de l'organisation pouvait sembler fondé.

La suite de cet article en page 2...

Publicité



Bons Plans étudiants !

Profitez des **Offres spéciales Etudiants**

Jusqu'à 78% de réduction sur les revues
 Tarif spécial sur Mémentis
 Spécimens anciennes éditions



Partenaire incontournable de l'expertise comptable et de l'entreprise - www.efl.fr

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (SUITE)

Missions :

On l'aura compris, la BCE joue le rôle d'autorité monétaire au sein de la zone Euro. Elle trace les grandes lignes des politiques monétaires à adopter pour que cette monnaie puisse résister à l'omnipotence du dollar. N'oublions pas que pour concurrencer le billet vert, auquel est associé un taux de change flottant (sa valeur varie essentiellement en fonction de l'état de la balance commerciale), la BCE a préféré opter pour un taux de change fixe. On comprend alors l'importance de l'existence d'une Banque Centrale, qui dispose en toute indépendance du droit de dévaluer ou de réévaluer sa monnaie.

C'est pour parvenir au financement d'une croissance non inflationniste au sein l'UE que la BCE a été créée. Pour

ce faire, la BCE, tout comme la Fed (Réserve Fédérale), son homologue américain, fixe des taux d'intérêts directeurs qu'elle fait varier en fonction de l'état économique des pays constituant la zone euro. On dénombre trois catégories de taux directeurs : le **taux de rémunération des dépôts**, le **taux de refinancement**, le **taux de prêt marginal**. Il faut cependant savoir que lorsque l'on parle du remaniement du taux directeur par la BCE dans la presse, les médias et journalistes font généralement directement allusion au taux de refinancement, celui-ci étant le plus important. (NB : le taux directeur est celui qu'impose la BCE aux banques qui refinancent auprès de l'institution les crédits qu'elles accordent et destinés aux économies nationales. Il est un instrument essentiel pour relancer l'investissement ou le contenir, en période de suractivité économique)

La BCE dans notre actualité :

Compte tenu du rôle fondamental que joue la BCE dans notre économie, il n'est pas étonnant de la retrouver si souvent à

l'origine de nombreux débats économiques ou politiques. La première controverse qu'elle alimente, et qui fait souvent la une de notre actualité reste la « surévaluation » de l'Euro. Avoir une monnaie forte, c'est prendre le risque de perdre en compétitivité et de voir ainsi les balances commerciales des pays de la zone euro s'effondrer. La France plaide ainsi pour une dévaluation de l'Euro. Il s'agit en l'état d'une hypothèse inenvisageable pour des pays comme l'Allemagne qui affichent une balance commerciale largement excédentaire, une monnaie forte se révélant indispensable pour l'Europe.

En conclusion, une banque centrale unique, indépendante des états dont elle est l'émanation, et qui les fruste d'un instrument essentiel de leur souveraineté, le pouvoir d'agir sur leur monnaie, est la source d'antagonismes inexpugnables. Les intérêts des uns étant rarement ceux des autres, les critiques contre cette institution ne sont pas prêtes de se tarir. Elle démontre, à l'évidence, l'impérieuse nécessité d'une organisation politique plus fédérale, qui serait ainsi légitime à reprendre la gouvernance de sa monnaie. ■

NOTIONS

Publicité

DUNOD offre le choix de réussir

10 000 Chèques-Lire®

distribués par les partenaires de DUNOD :
 ▶ les fédérations d'étudiants
 ▶ les enseignants

DUNOD t'offre un
Chèque-Lire® de 5 €

Demande-le à ton BDE ou à tes enseignants !

www.dunod.com

Grand jeu concours vidéo
 du 5 sept. au 31 oct. 2011

Fais ta vidéo
 Avec un livre DUNOD
 Et gagne 1 000 €

Ou l'un des 1 000 autres lots

Rejoins-nous vite sur notre page
 ou sur www.jeu-concours-video-dunod.com

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2011-2012



La compta t'est devenue routinière ?

Parles-en enfin à des gens que ça intéresse et deviens rédacteur de **COMPTAZINE**

Plus d'informations sur www.comptazine.fr - contact : Comptazine@gmail.com



LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA FONCTION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES, OU CAFCAC POUR LES INTIMES

Par Jean-François Muller, alternant en DCG 3^e année

En cette période de rentrée, un brin d'orientation ne me paraît pas déplacé. Le certificat d'aptitude à la fonction de commissaire aux comptes est un diplôme et une voie d'accès méconnue de la filière de l'expertise comptable. C'est pourtant une voie dynamique et en pleine réforme qui vous concerne tous.

Le dernier règlement de stage de commissariat aux comptes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes en vigueur date du 03 décembre 2009 autorise toute personne avec n'importe quel bac+3 minimum (d'autant plus avec une licence CCA ou un DCG) de devenir commissaire aux comptes stagiaire, à condition évidemment d'être embauché comme tel par un commissaire aux comptes habilité, et de passer au bout des 3 ans de stage les épreuves du certificat.

La demande d'habilitation

La demande d'habilitation du cabinet se fait auprès de la compagnie régionale des commissaires aux comptes, et déclenche un contrôle qualité du cabinet. La réponse est donnée à votre CAC dans les 3 mois du contrôle. Et détrompez-vous si vous pensez que l'habilitation n'est pas un problème : si elle ne pose à priori pas de difficulté particulière pour les grands cabinets internationaux, elle peut en poser pour les plus petites structures : non seulement il faut prouver au moins 200 heures de commissariat sur 3 ans, mais il faut également que le contrôle qualité se soit révélé satisfaisant. Or, dans les petits cabinets, le respect absolu de toutes les NEP (normes d'exercice professionnel) n'est pas une chose aisée compte tenu du poids qu'elles représentent.

Donc, si voulez devenir CAC stagiaire, tenez vos dossiers en ordre, soyez au courant des nouvelles normes et pratiques professionnelles (par exemple 4 nouvelles notes d'information de 150 pages chacune sont tombées en juillet sur les conventions réglementées, les changements comptables ou encore les rapports et diligences à effectuer lors de certaines augmentations de capital), et pensez enfin à tenir vos dossiers permanents à jour.

Une voie méconnue, mais en pleine réforme

Le décret 2009-1789 du 30 décembre 2009 (JO du 01/01/2010) a modernisé cette voie, l'a alignée sur le diplôme d'expertise comptable, et a créé une passerelle entre les deux diplômes. Si vous vous destinez à cette voie, un projet est en cours pour modifier l'accès à l'entrée : le niveau requis sera de bac+5 au lieu de bac+3. A la différence de l'expertise, n'importe quel bac+5 est possible, le but de la CNCC étant d'avoir des auditeurs avec des profils différents, afin d'appréhender les risques des sociétés contrôlées avec des visions plus larges que les seuls examens comptables et financiers.

Le stage est désormais d'une durée de 3 ans (contre 2 auparavant), ponctué par des rapports semestriels, suivi par votre maître de stage (votre employeur), et par un contrôleur de la CNCC. Au bout de 3 ans d'efforts, vous avez enfin le droit de passer les 3 nouvelles épreuves écrites du CAFCAC, dont le programme général est calqué sur celui du DSCG : une épreuve de cas pratique de 5 heures, une épreuve qui regroupe finance, fiscalité, droit, et une épreuve « portant sur l'ensemble des matières du programme destinée à apprécier les qualités de réflexion et de rédaction des candidats » de quatre heures (attention au français !). Si vous êtes admissible, il ne vous reste plus que les trois épreuves orales : une épreuve de droit, une comptable et financière, un commentaire de texte.

Seulement 76 candidats se sont présentés au CAFCAC en 2010, et 22 ont réussi. Comme le reste de la filière, on est loin d'une simple formalité avec moins de 29% de réussite. Pour le préparer, vous n'êtes pas seul : l'INTEC propose une préparation spécifique à distance,

et votre CNCC de rattachement propose généralement des journées de formation et de révision, vous pouvez enfin trouver les annales de l'examen auprès de la CNCC (70 euros).

Bravo, vous avez réussi, vous êtes commissaire aux comptes, mais pas expert-comptable !

La réussite de l'examen vous donne droit à 2 choses :

- la possibilité d'exercer en tant que commissaire aux comptes, et de prendre des mandats en votre nom. (quand même, ce n'est pas rien)
- de passer directement les épreuves du Diplôme d'Expertise Comptable (DEC).

Pour ceux qui ont suivi, c'est donc une voie qui saute par dessus le DSCG, une voie plus professionnelle qui vous envoie en stage dès bac + 3 (en attendant la réforme). En l'occurrence, si vous obtenez le DSCG au cours du stage (bon courage), vous pouvez également basculer en tant qu'expert-comptable stagiaire, et faire valider 2 années du stage de commissaire pour celui d'expert.

C'est une opportunité formidable de carrière encore méconnue pour beaucoup, que la CNCC tend à promouvoir et développer, alors que la moyenne d'âge de la profession de CAC augmente et qu'il va falloir renouveler les effectifs rapidement. ■

AUDIT

Publicité



**VOTRE PUBLICITÉ
ici**



et/ou là

Plus d'informations sur :
www.comptazine.fr/contact/publicite

contact : Comptazine@gmail.com



Par Jérémy Houssin
alternant en DCG 3^e année

Dans le cadre de certaines professions, les salariés d'une entreprise peuvent être amenés à se déplacer chez un tiers (client, fournisseur, banque, etc.).

Il est important de ne pas confondre un déplacement professionnel avec le trajet domicile-lieu de travail : est considéré comme déplacement professionnel tout déplacement qui dépasse le temps normal de trajet entre le domicile et le lieu habituel de travail.

Pour l'employeur, se posent deux principales questions sur les modalités de déplacement de ses salariés : **quelle somme doit être remboursée au salarié, et comment traiter un éventuel accident ?**

Le remboursement des frais de déplacement : il faut identifier le moyen de transport : s'il s'agit d'un véhicule personnel, d'un véhicule mis à disposition par l'employeur ou d'un autre moyen de transport

- **véhicule personnel :** le remboursement se fait au moyen d'indemnités kilométriques (TKV). Le salarié estime le nombre de kilomètres à parcourir entre son lieu de travail et le lieu de RDV. Le barème kilométrique indique, en fonction du nombre de km et en fonction du nombre de chevaux fiscaux, le montant à indemniser au salarié. Le salarié peut également se faire rembourser les frais de péage ou de parking sur justificatifs.

- **véhicule mis à disposition par l'employeur :** il convient de distinguer le véhicule de fonction du véhicule de service. Le premier est mis à la disposition du salarié pour son usage privé, y compris les soirs et week-ends. Il doit faire l'objet d'un avantage en nature déclaré. Le second n'est utilisé que pour les déplacements professionnels et est rendu le soir. Le trajet travail-domicile est toutefois parfois toléré par les employeurs s'il se situe dans la continuité de ceux engagés dans la journée. Si le salarié engage des frais (péages, parking...), il sera remboursé. Dans le cas où l'employeur ne fournit pas le carburant, le salarié pourra déduire les frais engagés sur justificatifs au titre de ses frais professionnels.

- **pour tout autre moyen de transport,** le remboursement se fait par justificatifs (billet de train, avions) en frais réels.

En cas d'accident :

Lors d'un déplacement professionnel, le salarié est considéré comme en mission, c'est-à-dire à la disposition de son employeur. Dans ce contexte, l'accident dont il serait est traité comme étant un accident de travail, et peut ainsi bénéficier de toute la protection et de l'indemnisation spécifique de la Sécurité Sociale.

N.B. : il ne faut pas confondre l'accident de travail qui survient lors d'un déplacement professionnel avec l'accident de trajet, qui survient au cours du trajet normal aller retour entre le lieu de travail et la résidence du salarié, ou vers le lieu où le salarié prend habituellement ses repas. ■

Publicité

IL SERAIT TEMPS DE DONNER DE L'AMPLEUR À VOS PROJETS

Parce qu'une communication efficace et pertinente est pour vous le gage de l'épanouissement économique de votre structure, nous proposons aujourd'hui de vous accompagner et de vous conseiller, de mettre notre talent et tout notre savoir-faire au service de vos valeurs. Quel que soit le support retenu, nous imaginons et créons votre image en respectant vos idées, vos choix, vos projets.



Notre ambition : séduire, surprendre, mais surtout démontrer et convaincre pour que vos produits, vos services, vos actions fassent la différence.

L'Oliv' communication par l'image

Contact : Olivier Moreau - 06 85 07 29 00 - lolivcom@gmail.com

Publicité



**Le Réseau
des Experts Comptables
Indépendants**

Une autre vision du métier
qui fait le choix de la jeunesse